

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27735**

Intitulé

MASTER : MASTER Carrières Publiques (CP) Spécialité « Environnement et Gestion du Territoire » (EGT)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Toulon	Recteur Chancelier des Universités, Président de l'UTLN, Doyen de l'UFR de Droit

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie, 341 Aménagement du territoire, urbanisme, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes

C1- ACTIVITE

- C1.1 Gérer les contentieux de l'environnement qu'il soit administratif, civil ou pénal.
- C1.2 Proposer et comprendre de nouvelles normes pour protéger les espaces et les ressources naturelles
- C1.3 Participer à la prévention des pollutions
- C1.4 Maîtriser les concepts liés au fonctionnement des systèmes écologiques, à la chimie de l'environnement
- C1.5 Appréhender les différentes normes et procédures environnementales
- C1.6 Etre capable de gérer un projet environnemental et mettre en place une normalisation
- C1.7 Faciliter le travail partenarial en coordonnant et animant des projets de territoire associant plusieurs acteurs territoriaux
- C1.8 Maîtriser des documents et des méthodes d'analyse et de gestion territoriale

Le professionnel dispose de compétences telles que :

C2 - CONNAISSANCES

- C2.1 Droit public
- C2.2 Droit de l'Union européenne
- C2.3 Droit interne
- C2.4 Droit international, européen et communautaire
- droit de l'environnement

C3- COMPETENCES TRANSVERSALES

- C3.1 Anglais
- C3.2 Pack office
- C3.4 Techniques de communications environnementales : présentation orale, rédaction de rapports
- C3.5 Concevoir la conduite de projets, de diagnostics et de stratégies de territoires

C4 - SAVOIR FAIRE TECHNIQUES

- C4.1 Appréhender et comprendre le développement de la réglementation protectrice de l'environnement
- C4.2 Connaître le fonctionnement général des différents acteurs publics et privés de l'environnement en France et en Europe
- C4.3 Maîtriser les principaux outils méthodologiques et métrologiques du domaine

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent le plus souvent dans les secteurs tels que:

- au sein des administrations spécialisées en la matière (préfecture, préfecture maritime, ONF, Conservatoire du littoral, Parc naturel national et régionale, Chambre d'agriculture, DDEA...)
- dans le cadre des collectivités territoriales (Région, département, commune, groupement de communes, syndicats intercommunaux, communauté d'agglomération...)
- dans des entreprises dont le secteur d'activité à un impact sur l'environnement (EDF, GDF, CEA, Veolia, Pizzorno, Délégué de service public, eau, assainissement, transport, énergie, déchetterie, carrières, mines...)
- dans les cabinets de conseil : avocat, juriste d'entreprise, agence d'urbanisme

La formation ouvre des à des postes qualifiés de :

- Cadre A de la fonction publique
- Juriste de l'environnement
- Juriste d'entreprise
- Avocat spécialisé
- Chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K2108 : Enseignement supérieur

K2101 : Conseil en formation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme peut s'effectuer après une formation en six semestres soit une licence générale du domaine juridique. Pour les autres, accès sur dossier de validation.

En M2, l'accès est sur dossier de candidature pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un master 1ère année de Droit. Autre accès : sur dossier de validation.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

SEMESTRE 1

UE 1 2 matières au choix (cours + TD) 12 ECTS 90h

Droit de l'urbanisme, Droit constitutionnel approfondi, Justice constitutionnelle

UE 2 Matière non choisie dans l'UE1 4 ECTS 96h

Droit de l'urbanisme, Droit administratif approfondi, Justice constitutionnelle

UE 3 3 matières au choix 12 ECTS 30h

Contentieux des relations internationales, Droit administratif comparé, Droit de l'environnement, Droit public financier

UE 4 Ouverture 1 2 ECTS 12h

1 langue parmi Allemand, Anglais, Espagnol, Italien ECUE 4.1 (TD) Allemand 1

SEMESTRE 2

UE 5 2 matières au choix (cours + TD) 12 ECTS 90h

Droit de la commande publique, Droit constitutionnel comparé, Droit de la fonction publique

UE 6 Matières au choix 4 ECTS 72h

Droit de la commande publique, Droit constitutionnel comparé, Droit de la fonction publique

UE 7 3 matières au choix 9 ECTS 12h

Droit Fiscal, Droit de la décentralisation en Europe, Droit international des espaces

Droit électoral et parlementaire, Contentieux administratif comparé

UE 8 Au choix

UE 9 Ouverture 2 2 ECTS 12h

1 langue parmi Allemand, Anglais, Espagnol, Italien

SEMESTRE 3

UE 1 Droit public interne de l'environnement 9 ECTS 40h

UE 2 Urbanisme et aménagement du territoire 9 ECTS 40h

UE 3 Gestion du territoire 4 ECTS 28h

UE 4 Environnement et protection 6 ECTS 42h

UE 5 Méthodologie 2 ECTS 26h

SEMESTRE 4

UE 6 Droit international et communautaire de l'environnement 6 ECTS 23h

UE 7 Droit privé de l'environnement 6 ECTS 22h

UE 8 Environnement et pollutions 4 ECTS 28h

UE 9 Stage et mémoire 14 ECTS 14h

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants, chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants, chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants, chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants, chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

20120359 – (2012-2013)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

ove@univ-tln.fr

Autres sources d'information :

<http://univ-tln.fr/>

UNIVERSITE DE TOULON**Lieu(x) de certification :**

UNIVERSITE DE TOULON

UFR de Droit

35 Av. Alphonse Daudet

BP 1416

83056 TOULON CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UNIVERSITE DE TOULON

UFR de Droit

35 Av. Alphonse Daudet

BP 1416

83056 TOULON CEDEX

Historique de la certification :

2008-2009 : Master Carrières Publiques (CP) Spécialité Environnement et Gestion du Territoire (EGT)